



Les GALPA normands à la rencontre des institutions européennes



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Les 3 et 4 décembre 2025, l'Antenne de la Région Normandie à Bruxelles a accueilli une délégation d'animateurs des Groupes d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) de Normandie.

Une immersion au cœur de la mécanique européenne

Une délégation composée de six animateurs représentant l'ensemble des territoires littoraux normands (Havres en Baie, Fécamp Côte d'Albâtre, Dieppe Caux Littoral, Presqu'île Cotentin et Littoral Calvados), ainsi que deux membres du service pêche de la Région, a fait le déplacement dans la capitale belge.

L'objectif de cette séquence de travail, organisée à l'occasion de leur réunion annuelle, était double :

- Comprendre le fonctionnement des principales institutions européennes et des différents acteurs qui interviennent sur les dossiers de la pêche et de l'aquaculture à Bruxelles.
- Dialoguer directement avec les acteurs bruxellois pour mieux appréhender l'actualité réglementaire et anticiper les futures évolutions qui pourraient impacter l'action des GALPA sur le terrain.

Les GALPA, leviers d'une économie bleue durable

En Normandie, cinq territoires portent ces programmes européens financés par le FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture). Les GALPA soutiennent des projets locaux innovants, favorisant le développement d'une économie bleue durable en Normandie. Sur chacun des territoires, des acteurs locaux (professionnels de la mer, élus, associations...) réunis au sein d'un comité de programmation décident des projets à financer. Les animateurs identifient et accompagnent les porteurs de

projets.

Ce déplacement a permis à la délégation normande de rencontrer des acteurs stratégiques :

- **À la Commission européenne** : Le groupe a pu échanger avec des membres du cabinet de **Costas Kadis**, Commissaire européen à la Pêche et aux Océans, ainsi qu'avec **Mathieu Belon**, gestionnaire du FEAMPA pour la France au sein de la Direction générale pour les Affaires maritimes et la Pêche (DG MARE).
- **À la Représentation permanente de la France auprès de l'UE** : La délégation a pu s'entretenir avec **Étienne le Marchand**, le Conseiller Politique maritime intégrée, pour comprendre les intérêts français et comment ces derniers sont défendus au sein du Conseil de l'Union européenne.
- **Au Parlement européen** : Une rencontre a été organisée avec la députée européenne normande et conseillère régionale **Stéphanie Yon-Courtin**, Vice-Présidente de la Commission de la pêche, qui leur a présenté ses priorités de travail au sein de cette instance législative.

Un aperçu des enjeux à venir

Ces rendez-vous ont permis aux animateurs de présenter la valeur ajoutée de leur dispositif sur le terrain et de repartir avec une vision plus claire du cadre européen dans lequel s'inscrivent les actions locales. Des sujets d'actualité importants au niveau européen ont été évoqués, notamment les perspectives pour le **FEAMPA** dans le cadre du prochain budget pluriannuel de l'Union européenne (2028-2034) ainsi que les discussions en cours au niveau européen concernant l'avenir de la **Politique Commune de la Pêche (PCP)**.